

DECRET N° 2005-458 DU 28 JUILLET 2005

Portant nomination de Madame Adèle TOKOU épouse DADA en qualité de Directrice de la Programmation et de la Prospective au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la réforme Administrative.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2002-369 du 22 août 2002 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Sur** proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 13 juillet 2005 ;

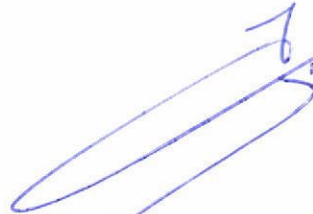
DECRETE :

Article 1^{er} : Madame Adèle TOKOU épouse DADA est nommée Directrice de la Programmation et de la Prospective au Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 juillet 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et de la Réforme
Administrative,



Boubacar AROUNA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MFPTRA 4
AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-
DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-UNIPAR-
ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSEE 01 JO 1.-